

LE MUR MEDIEVAL DES JARDINS DE L'HOTEL DE VILLE DE TOUL.

Lorsqu'en décembre 1939, s'embrasait sous les yeux de nombreux Toulous, l'Hôtel de Ville, s'évanouissait en même temps un des derniers vestiges du passé épiscopal de Toul.

Grâce à de nombreux concours officiels mais aussi faut-il le souligner, après les articles décisifs de Monsieur Maurice NOEL (1), le Palais Episcopal de Toul renaît de ses cendres.

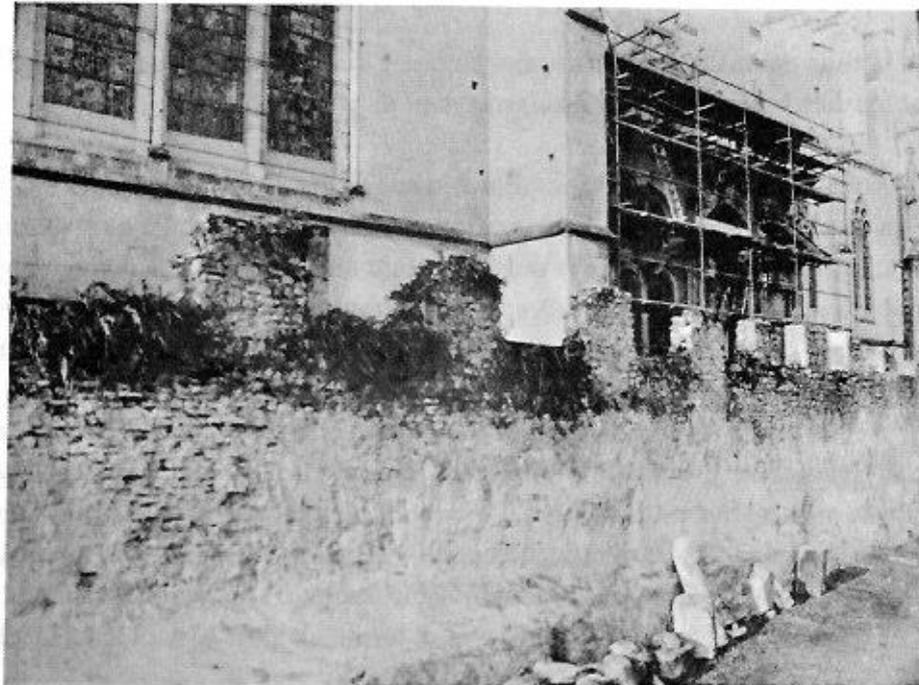
Cette résidence épiscopale, datant du XVIII^e siècle, n'était pas la première sise en ces lieux. Plusieurs siècles auparavant d'autres bâtisses avaient abrité de nombreux prélats.

C'est selon toute vraisemblance Gilles de Sorcy (1254-1271) qui entreprend l'installation du premier château épiscopal au nord de la Cathédrale (2). Quelques années plus tard, sous Conrad Probus (1279-1295), les citains élèvent sur le rempart Nord longeant la maison forte, une tour dite "Gloriette" ou "Quiqu'en Grogne", pour surveiller le Palais Episcopal et ses dépendances. Cet épisode montre bien l'atmosphère de méfiance qui régnait entre les prélats toulous et les habitants de la ville.

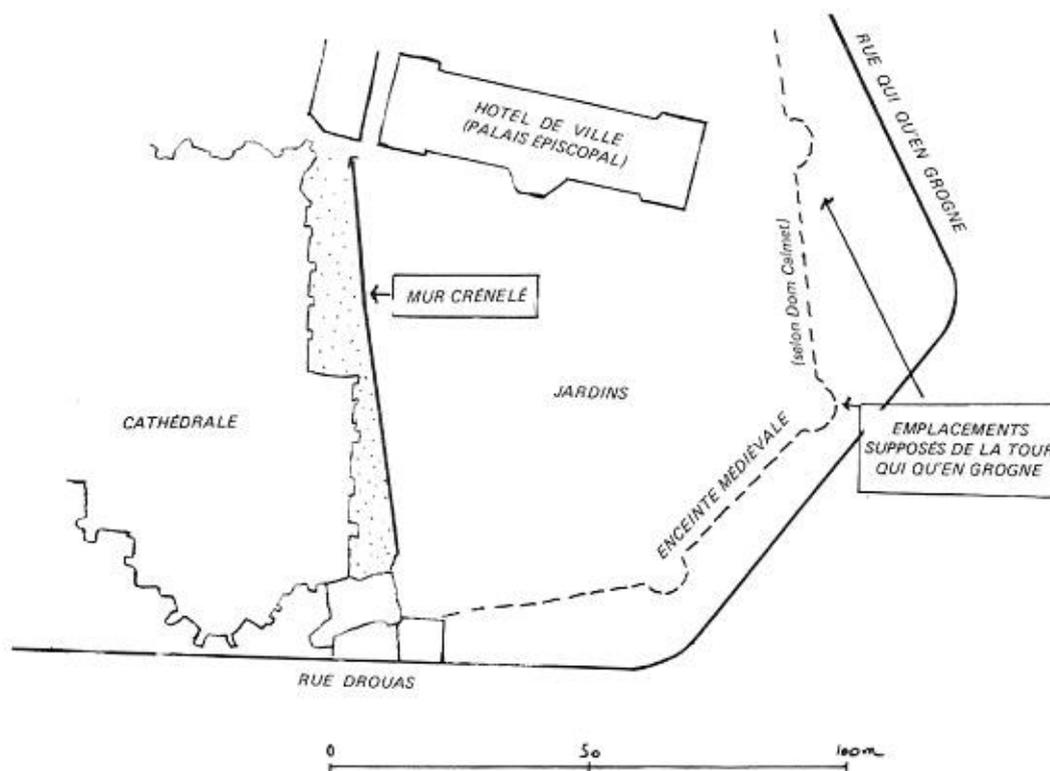
"L'histoire a de plus retenu les conflits entre l'épiscopat et les chanoines jaloux de leurs prérogatives : deux portes latérales aujourd'hui murées, permettaient aux évêques d'accéder à la cathédrale sans emprunter le grand portail. La première, ouverte dans la chapelle des évêques ne fut que rarement utilisée ; la seconde au

1) Maurice NOEL.— Le Palais Episcopal de Toul - Le Pays Lorrain.- Nancy, 1967, 3, 48 p , pl. et 1969, 1, 11 p., nbses pl

2) Il était situé auparavant au Sud de la Cathédrale Saint-Etienne au lieu-dit Cour Albaut.



Sur le flanc sud des jardins de l'Hôtel de Ville, ce mur, dont la succession de créneaux et de merlons est encore bien visible, témoigne du désaccord ancien qui exista entre les prélats toulousains et les chanoines du Chapitre Cathédral
Cliché Le Reporter



pieu de la tour Saint-Gérard ne fut mise en usage que bien tardivement. Seuls l'utilisèrent les derniers évêques qui résidaient déjà dans les bâtiments actuels (1) ”.

A vrai dire on n'accédait pas directement du territoire de l'évêque à la cathédrale, un mur fortifié marquait la séparation des deux domaines. Ce mur subsiste encore aujourd'hui ; il longe le jardin public contigu à la cathédrale et demeure le seul vestige de l'époque médiévale ; il est encore surmonté dans sa partie haute d'une succession de merlons et de créneaux. Dans son état actuel, il doit dater du XVI^e siècle. Il est interrompu en son milieu par une porte renaissance, que l'on franchissait au XVIII^e siècle après avoir gravi en venant du jardin de l'évêché un perron de quatre marches. Cet escalier est aujourd'hui disparu, la porte ornée de pilastres cannelés a été murée ; mais au-dessus du linteau horizontal, côté cathédrale subsistent encore dans un écu circulaire les attributs du chapitre cathédral : 3 cailloux d'argent sur fond de gueule, rappelant la lapidation de Saint Etienne. Les chanoines entendaient par là signifier à l'évêque que sa juridiction se terminait sitôt le seuil franchi (2) ”.

Ainsi limité dans ses prérogatives par le mur crénelé édifié par les chanoines du chapitre, surveillé dans ses actes par les citains juchés sur la tour Qui-qu'en Grogne, les évêques du diocèse de Toul devaient faire preuve de patience et de diplomatie.

La tour Qui-qu'en Grogne, disparue aujourd'hui, a néanmoins laissé son nom à une rue. Le mur médiéval, quant à lui, subsiste : il serait intéressant de restaurer ce souvenir édifiant des luttes ancestrales. Qu'on en juge !

B. HUMBERT

1) THIERY, op. cit., *Notice de la cathédrale*, t. II, p. 27 ; CLANCHE, *Les cathédrales primitives*, p. 66 et note 2 ; CLANCHE, *Les deux chapelles renaissance de la cathédrale*, Nancy, Berger-Levrault, 1910, in-4^o, 16 p. ; CLANCHE, *Les comptes du chapitre*, p. 272 ; G. CLANCHE, *Guide express à la cathédrale de Toul*, Nancy, Imprimerie Lorraine, 1918, p. 76. Dans cette dernière brochure l'auteur précise que c'est en 1743 que les chanoines octroyèrent à Mgr Drouas, cette porte alors murée. Dans *les cathédrales primitives* paru ultérieurement, CLANCHE parle aussi de son prédécesseur Mgr Bégon. L'auteur anonyme de la brochure *Description de quelques monuments funéraires d'évêques de Toul à partir du XIV^e siècle*, Toul, Typographie Lemaire, 1878, pp. 32 sq. s'en tient à Drouas qui selon lui obtint la permission non plus de démurer mais d'ouvrir la porte en question ; cependant le passage concerné renferme plusieurs contractions qui font douter de la valeur de ses affirmations. Sur ce problème, comme sur bien d'autres points évoqués au cours de cet article, la documentation imprimée paraît bien hésitante et difficilement vérifiable en l'absence de référence.

2) Maurice NOEL, article cité